



# COMMUNE DE SAINT-GEORGE

## BULLETIN D'INFORMATIONS



*Photo : Claudia Rovelli Wasser*

**Octobre 2017**

Édité par la Municipalité  
Site internet : [www.saint-george.ch](http://www.saint-george.ch)

## **BILLET DU SYNDIC**

Et voilà, déjà une année effectuée dans cette nouvelle législature.

Cette année a permis à la nouvelle équipe de se mettre en place et pour chacun et chacune, d'apprendre son métier de municipal(e). Nous en discutons de temps en temps et il est très dur d'expliquer ce que ce titre représente. Mes collègues en avaient tous une idée avant de se retrouver autour de la table de la Municipalité et la réalité de l'exercice les a rattrapés rapidement. Les sujets sont tellement vastes et différents qu'il est impossible de les lister. Ce que nous pouvons dire après cette année, c'est que toutes et tous ont su trouver leurs marques et ont pris à cœur de traiter en profondeur chaque sujet dépendant de leur dicastère. De plus et ce n'est pas négligeable, il y règne une ambiance sereine et empreinte de collégialité entre nous, que ce soit pendant nos séances ou dans nos différentes activités hors de la maison de commune. En mon titre de Syndic, je les remercie pour leurs investissements et leur disponibilité pour le bien de la communauté.

En ce deuxième semestre 2017, nous continuons notre gestion extrêmement rigoureuse où chaque dépense est discutée en séance hebdomadaire et des solutions entre tous sont trouvées pour faire plus avec moins, comme on dirait !

Nous arrivons sur l'automne, période bien chargée pour la Municipalité : arrêté d'imposition, budget, visite de commune de la Préfecture, journée du martelage et beaucoup de séances internes et intercommunales, etc...

Nous reviendrons sur ces différentes activités et sur les trois séances du Conseil communal de Saint-George dans notre dernier bulletin de l'année, en décembre prochain.

En attendant, n'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et vos envies sur ces éditions du bulletin communal. Il est là aussi pour refléter la vie de notre belle communauté.

En vous souhaitant un magnifique automne espérant qu'il aura les couleurs d'un été indien.

*Alain Domenig, Syndic*

## BUREAU COMMUNAL

### Greffes municipal

Grand'Rue 4—Case postale 10  
1188 Saint-George  
Tél : 022 368 12 69  
Fax : 022 368 20 75  
greffe@saint-george.ch  
habitants@saint-george.ch

### Heures d'ouverture

Mardi de 15h00 à 19h00  
Jeudi de 08h30 à 12h00  
de 14h00 à 16h30

\* \* \* \* \*

### Bourse communale

Grand'Rue 4—Case postale 10  
1188 Saint-George  
Tél : 022 368 13 51  
Fax : 022 368 20 75  
bourse@saint-george.ch

### Heures d'ouverture

Jeudi de 14h00 à 16h30

\* \* \* \* \*

## DÉCHETTERIE

### Heures d'ouverture

Jeudi de 15h00 à 18h00  
Samedi de 09h00 à 11h00

## FOUR À PAIN DE ST-GEORGE

Construit en 1898, puis inexploité dès 1932, le four public de Saint-George a failli être abandonné en 1987, quand d'aucun estimait qu'il n'avait plu sa raison d'être. L'avis de la Municipalité et de Philippe Mignot, Syndic d'alors, était tout autre. Ils surent convaincre le conseil de le conserver et de le rénover.

En 1989, Edmée et Adrien Terry lui redonnèrent vie à raison de deux fournées par mois, depuis cette date, le four n'as cessé de fonctionner avec différentes équipes de boulangères.

Depuis une quinzaine d'années, Catherine Domenig et Fabienne Simon-Vermot ont repris le flambeau. Malheureusement, à ce jour, elles doivent renoncer à cette activité, nous les remercions vivement pour leur investissement dans le maintien de cette tradition et pour l'excellent pain sortant de leur fournée bimensuel.

La Municipalité souhaite que la tradition perdue en mettant ce four gratuitement à disposition et recherche de nouvelles personnes intéressée par cette activité ancestrale.

N'hésitez pas à contacter l'administration communale pour tous renseignements et annonce de l'intérêt que vous pouvez porter à faire perdurer l'utilisation du four communal.



*Alain Domenig, Syndic*

## ROUTES

Comme vous avez pu le constater, durant le printemps et le début de l'été, la Commune a pu réaliser deux projets :



En premier : la réhabilitation de l'arrêt de bus de la Côte Malherbe, ceci afin d'optimiser la sécurité des usagers des transports publics à ce carrefour.

En deuxième : la sécurisation de la sortie de la déchetterie par la pose d'un miroir et d'un marquage au sol de deux flèches directionnelles.

La commune est pleinement satisfaite de ces travaux et espère qu'il en est de même pour sa population.

*Laurent Pasche, Municipal*

---

## RAPPEL AVANT L'ARRIVEE DE LA NEIGE

La saison hivernale approche et afin de faciliter le passage du chasse-neige, nous vous remercions d'effectuer l'entretien et la taille correcte des haies en bordure de nos chemins.



*Laurent Pasche, Municipal*

## PATROUILLEURS

Nous vous rappelons que les 2 passages piétons du village (à proximité de la Place de la Poste ainsi que vers la salle polyvalente) sont sécurisés par la présence de patrouilleurs aux horaires suivants :

**Poste** - de 07h40 à 08h00 / de 11h55 à 12h15 / de 12h50 à 13h10 / de 15h10 à 15h30

**Ecole** - de 07h55 à 08h15 / de 11h40 à 12h00 / de 13h00 à 13h20 / de 14h55 à 15h15

Nous remercions tous les usagers et en particulier les enfants de respecter les instructions des patrouilleurs.



*Céline Etope, Municipale*

---

## PEDIBUS

La commune recherche des conducteurs/trices pour les trajets du Pedibus (du chemin des Chamois à l'école et retour).

Les personnes seront rémunérées.

Nous remercions les personnes intéressées de prendre contact avec Céline Etope au 078 665 28 33 ou [celine.etoupe@saint-george.ch](mailto:celine.etoupe@saint-george.ch)



## PISCINE DE BASSINS

Dès le 1er septembre 2017, les habitants de Saint-George se rendant à la piscine de Bassins et achetant une carte de 12 entrées ou un abonnement (3 mois, 6 mois ou 1 année) pourront venir au bureau communal avec leur quittance d'achat et se verront rembourser :

<b>Carte 12 entrées</b>	Adulte	remboursement de fr. 20.00	
	Enfant	remboursement de fr. 20.00	
<b>Abonnement</b>	3 mois	Adulte	remboursement de fr. 20.00
		Enfant	remboursement de fr. 20.00
	6 mois	Adulte	remboursement de fr. 40.00
		Enfant	remboursement de fr. 30.00
	1 an	Adulte	remboursement de fr. 80.00
		Enfant	remboursement de fr. 50.00

Un remboursement sera également effectué sur les abonnements « famille ».



### Horaires de la piscine de Bassins :

Lundi à vendredi	de 08h00 à 12h00 de 14h00 à 20h30
Samedi	de 14h00 à 20h30
Dimanche	de 08h00 à 20h30



## **AUBERGE « AU CAVALIER »**

**Vendredi 6 octobre**

Apéritif pour l'inauguration de l'auberge de 18h30 à 20h00

A partir de 20h00 soirée tapas avec DJ années 80 à 2000

\* \* \* \* \*

Carte de la chasse et carte traditionnelle

\* \* \* \* \*

**Vendredi 20 octobre**

Soirée accord mets et vins sur réservation  
avec le Domaine de la Capitaine

\* \* \* \* \*

**Auberge Au Cavalier**

Grand'Rue 5  
1188 Saint-George  
022 368 12 85

[aubergeaucavalier@gmail.com](mailto:aubergeaucavalier@gmail.com)  
[www.aucavalier.ch](http://www.aucavalier.ch)

Fermé le mercredi

## POSTE MOBILE DE LA GENDARMERIE

Les postes mobiles de la Gendarmerie se déplacent dans les communes ne disposant pas d'une Police communale, de manière ponctuelle, ou lors de manifestations. Ils offrent les services d'un poste de Gendarmerie.

Accueil, écoute, patrouille à pied ou vélo, conseils de prévention routière ou criminelle, les tâches sont variées. Leur présence permet d'évaluer les problèmes locaux pour y répondre efficacement.

Le poste mobile, aménagé en « bureau d'accueil », permet d'établir différents documents, du formulaire « Objets trouvés/perdus » au dépôt d'une plainte pénale.

Le poste mobile sera présent à la place de la Poste à Saint-George

**le vendredi matin 13 octobre 2017.**

### *Vu pour vous*

## **SADEC'ouverte du mois de juillet 2017 : COMBATTRE LES IDEES RECUES**

*« Les sacs à ordures ménagères sont triés avant d'être incinérés dans les usines »*

Faux ! Les sacs à ordures ménagères sont directement incinérés lorsqu'ils arrivent dans les usines. Et avec eux, tous les matériaux qui n'ont rien à y faire, à savoir les piles, les bouteilles en PET, les bouteilles en verre ou les canettes en aluminium.



## Chouette, c'est la fête des Sonnaillles !

Chers enfants de Saint-George,

**Vous êtes attendus le samedi 28 octobre 2017, à 17h00, au parking de la grande salle.**

Si vous avez une cloche ainsi qu'une lampe de poche, prenez-les avec vous.  
Habillez-vous chaudement et mettez de bonnes chaussures.

Un petit quelque chose à manger sera offert aux enfants à la fin de la tournée du village à la salle des sociétés.

*La fête des Sonnaillles permet aux enfants de parcourir notre village en sonnant des cloches, afin de fêter la descente de vaches des alpages.*

Madame Céline Etoupe est à votre disposition pour toutes questions au 078 665 28 33.

Meuh...llieures salutations



## **HALLOWEEN**

Depuis plusieurs années maintenant, les enfants de Saint-George passent de maison en maison afin de recevoir les bonbons tant convoités les jours précédents Halloween.



Afin de ne pas déranger les habitants plusieurs jours de suite, nous demandons aux enfants de faire leur tournée bonbonnesque uniquement le

**Mardi 31 octobre 2017**

**Les personnes se prêtant au jeu pourront mettre un balai DEVANT leur porte.** Aussi, les enfants pourront savoir à quelles portes ils peuvent sonner sans embêter.

Nous remercions les parents de se prêter au jeu et d'expliquer les nouvelles règles de cette belle soirée à leurs enfants.

En espérant que cette manière de fonctionner satisfasse la population.

La Municipalité



## CONSEIL COMMUNAL

La prochaine séance du Conseil communal se déroulera le

**mercredi 13 décembre 2017 à 20h00**

au foyer de la salle polyvalente.

## VOTATIONS - ELECTIONS

Lors de chaque votations, le Greffe municipal reçoit plusieurs enveloppes de vote après la date du scrutin.

Aussi, si vous votez la dernière semaine avant le scrutin, les délais de transmission sont :

### En cas d'envoi postal :

- le mardi par courrier B
- le jeudi par courrier A

### Dépôt dans la boîte aux lettres réservée à cette effet :

- le dimanche du scrutin à 11h00



De plus, n'oubliez pas de remplir correctement la carte de vote (date de naissance complète et signature). Et ne glissez pas la carte de vote dans l'enveloppe jaune.

Si tel n'est pas le cas, votre vote ne pourra être pris en compte.

*Le bureau communal*

## **Agenda des manifestations :**

OCTOBRE	07	Visite guidée du Moulin et du Four à Chaux	14.00 – 17.00 h	Patrimoine
	27	AG Confrérie de l’Amitié		Confrérie
NOVEMBRE	04	Tir de nuit	18.00 - 23.00 h	Tir
	05	Visite guidée du Moulin et du Four à Chaux	14.00 – 17.00 h	Patrimoine
	10	Nuit du conte		Bibliothèque
	15	Bricolage de Noël pour les enfants		Bibliothèque
	26	Concert d’avant l’Avent		Bibliothèque
DECEMBRE	02	Téléthon		Pompiers
	02	Vente de sapins de Noël		Municipalité
	15	Père Noël		JSC + DSG
	30	Loto		USSG



*Photo : Céline Etoupe*